



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

MOTION

Le Conseil National du SNUDI-FO, réuni du 9 au 11 avril 2014 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), apporte son total soutien à notre camarade Jacques RISSO, directeur de l'Ecole primaire de Rustrel (Vaucluse) victime d'un inacceptable acharnement de la part du Directeur académique du Vaucluse.

Le Conseil National exige le respect par le Directeur académique, du protocole d'accord signé le 29 janvier 2014 qui devait mettre fin à la procédure disciplinaire engagée contre notre camarade depuis le 31 août.

Le CN exige en conséquence :

- le retrait du blâme infligé le 14 février à Jacques RISSO qui prétend - sur la base d'un rapport qui devrait être retiré de son dossier administratif ! - que Jacques RISSO aurait commis "des fautes justifiant une sanction du 1er groupe" alors qu'aucun fait ne l'établit ;
- le maintien de Jacques RISSO dans ses fonctions de directeur puisqu'au mépris du protocole le Directeur académique du Vaucluse a signifié mardi 8 avril à Jacques RISSO le retrait de son emploi de directeur et l'obligation de participer au mouvement sur poste d'adjoint uniquement.

Le Conseil National du SNUDI-FO mandate le Secrétaire Général pour poursuivre ses interventions auprès du nouveau ministre de l'Education Nationale pour qu'enfin justice soit faite à Jacques RISSO.

Le Conseil National du SNUDI-FO mandate le Secrétaire Général pour apporter le soutien fraternel du Conseil National à notre camarade Jacques RISSO.

Montreuil, le 11 avril 2014